



## Olivier Tritz

Président de l'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord



*Celles et ceux qui comme nous habitent les "marges" de l'espace français, sont naturellement confrontés à la question frontalière. Avec l'intégration européenne, les "culs de sac d'hier" se sont progressivement ouverts vers les territoires voisins et peu à peu les marges deviennent des "cœurs".*

*Le quotidien des Lorrains du Nord est depuis longtemps transfrontalier. Nos parents traversaient déjà la frontière pour remplir le réservoir de leur voiture ou pour exploiter le minerai de fer de l'autre côté. Depuis, les choses se sont accélérées. La zone d'influence du Luxembourg s'est étendue plus avant vers la Belgique et la France et en quelques années nous sommes devenus des métropolitains transfrontaliers, des "transpolitains", habitants de métropoles en émergence posées à cheval sur les anciennes frontières nationales. Ici, dans une aire urbaine transfrontalière, l'Europe n'est pas un vain mot.*

*Après les années marquées par des logiques volontaristes portées par les Etats et l'Europe, la coopération transfrontalière doit aujourd'hui accéder à une nouvelle dimension, celle des pratiques, des usages et des citoyens. Il s'agit de passer d'une coopération exemplaire à une coopération ordinaire, du laboratoire de l'Europe au quotidien des européens.*

*Membre de la MOT, nous plaidons pour un nouvel élan de la coopération transfrontalière qui passe par un changement de regard et la mise en place d'outils adaptés [voir article ci-joint]. En effet, c'est assurément sur les marges que se réinventent les systèmes.*

*Dans le cadre de l'"opération d'intérêt national" lancée en octobre dernier, nous attendons des moyens accrus, le démarrage de négociations sur les questions de périmètres et de gouvernance et la mise en place d'un Etablissement public d'aménagement dans lequel les élus locaux auraient toute leur place. En matière de développement et de vie quotidienne, les zones frontalières sont aujourd'hui de formidables plateformes d'innovation territoriale dont l'Etat français devrait tirer parti dans le cadre du "big-bang des territoires" qui nous est promis. Les marges sont une chance pour la France. Saisissons-la !*

Annnonce d'une "opération d'intérêt national" en Lorraine

## "Les marges peuvent devenir des cœurs"

***Dans de nombreux bassins de vie transfrontaliers, le mot "frontière" n'est plus vraiment adapté tant la porosité des espaces et des comportements est devenue importante.***

En Lorraine, 70 000 personnes traversent tous les jours la frontière pour aller travailler. Luxembourgeois, Belges et Français mettent ainsi en concurrence les pôles de services, de commerce et le patrimoine touristique en privilégiant tel ou tel site ou pays selon les prix ou les modes du moment. La frontière s'estompe, pour le meilleur mais aussi pour le pire, avec des pressions de plus en plus fortes côté français, par exemple sur les espaces naturels, l'habitat ou les transports.

Sur le territoire, les acteurs locaux ont pris des initiatives il y a une dizaine d'années déjà avec la création de l'Association transfrontalière du Pôle européen de développement et aujourd'hui elles se multiplient autour d'actions concrètes : conseil communal transfrontalier, chemins de randonnées, crèches, infrastructures ferroviaires...

Aujourd'hui, le développement rapide du site luxembourgeois d'Esch-Belval avec ses 20 000 emplois et 5000 habitants prévus sur la frontière n'est sans doute pas étranger à l'explosion des initiatives récentes :

- l'annonce, par le président français, en visite en Lorraine en octobre dernier, d'une "opération d'intérêt national" sur le secteur,
- le lancement prévu début 2010 d'un groupement européen de coopération transfrontalière sur le segment Esch-Belval,
- l'obtention du Label "Eco-cité" pour le projet d'"Eco-agglomération transfrontalière Alzette-Belval", le 4 novembre 2009.



Le site d'Esch-Belval, vu depuis la France

L'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE) est au cœur de ces questions transfrontalières. Outil technique d'aide à la décision et d'animation au service des collectivités, de l'Etat et des acteurs économiques, elle participe par exemple, outre ces initiatives récentes, à un observatoire du développement durable, au SCOT, au réseau Lela+ (Luxembourg, Esch/Alzette, Longwy, Arlon, Thionville, Metz) ou encore aux programmes européens...

L'agence plaide également pour la mise en place d'outils adaptés permettant une meilleure connaissance de la vie quotidienne des "transpolitains", une mise à plat des disparités en terme de fiscalité (dans le cadre d'une initiative commune de la MOT et de l'AGAPE en 2010) et une innovation en termes de planification et d'urbanisme (PLU intercommunaux et transfrontalier, PLH, Plans de déplacements urbains transfrontaliers, Plans verts...).

## Le festival des Frontières et des Hommes

***Lors de la 1<sup>ère</sup> édition du festival des Frontières et des Hommes de Thionville, les 6 et 7 novembre 2009, la Ville de Thionville et l'Institut Pierre Werner ont organisé trois tables rondes sur le thème des réalités transfrontalières, qui ont réuni public, chercheurs, acteurs institutionnels et associatifs et personnalités politiques.***

Les débats ont montré que la coopération transfrontalière n'a de sens que si elle est portée par de véritables projets. C'est le cas en Europe par exemple en matière d'environnement (espaces naturels, Mer baltique) ou d'éducation (coopération par exemple entre la Pologne, l'Allemagne et la République tchèque). A plusieurs reprises, il a été mentionné que le Traité de Lisbonne réaffirmait l'importance de l'objectif européen de cohésion territoriale, et par là même celui de la coopération transfrontalière. La finalité des relations transfrontalières réside en effet

dans la "convergence territoriale", qui s'oppose à une seule logique de flux susceptible d'accroître les déséquilibres économiques et sociaux. Dans le cas de la Grande Région, Romain Diederich, directeur de l'aménagement du territoire au ministère luxembourgeois du développement durable et des infrastructures, a ainsi réaffirmé l'objectif de développer une région métropolitaine polycentrique afin que la croissance bénéficie à tous les partenaires.

S'est ensuite posée la question des acteurs pertinents de cette coopération. L'importance du "pilote" d'un territoire, à une échelle transfrontalière, a ici été mise en avant et le directeur de la MOT, Dr. Hans-Günther Clev, a rappelé que le GECT, groupement européen de coopération territoriale, constitue pour ce faire un très bon outil européen puisqu'il permet d'intégrer une pluralité d'acteurs, du niveau étatique à celui des communes.

## L'Europe célèbre les 20 ans de la chute du mur de Berlin

Ce n'était qu'un simple mur, mais il coupait l'Europe en deux. En célébrant aujourd'hui le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin, l'Europe toute entière fête également la naissance d'un nouveau territoire, un espace en recomposition dans lequel les frontières vont petit à petit prendre une nouvelle signification.

### Une Europe en mutation

Construit en août 1961, le mur de Berlin est venu matérialiser le Rideau de fer qui est tombé sur l'Europe en 1947, la divisant en deux "blocs". L'effondrement du mur, quarante ans plus tard, a ouvert la voie à la réunification de l'Europe et à son élargissement.

En juin 1985, le marché commun avait déjà posé quelques bases avec le premier Accord de Schengen entre la France, l'Allemagne et les pays du Bénélux, mettant fin aux contrôles de marchandises aux frontières. En 1995, la Convention de Schengen entre en application dans sept Etats (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) permettant aux personnes de toutes nationalités de circuler entre ces pays sans contrôle d'identité aux frontières. En 2007, l'Union européenne s'élargit à vingt-sept pays membres et vingt-quatre d'entre eux appliquent la Convention de Schengen (ainsi que la Suisse depuis 2008).

### Des villes en recomposition

En 1961, le mur de Berlin a séparé physiquement la ville de Berlin en Berlin-Est et Berlin-Ouest. Il représentait alors le symbole le plus marquant de cette Europe coupée en deux. Suite au démantèlement du Rideau de fer et des nombreuses évolutions qui ont suivi, d'autres peuples en Europe de l'Est ont pu rétablir des relations de voisinage et de nombreuses villes, à l'image de Berlin, ont été reconfigurées, voire "réunifiées". En voici quelques exemples\* :

- Bratislava (Slovaquie), alors accolée au Rideau de fer, voit son développement se poursuivre du côté autrichien de la frontière, à quelques dizaines de kilomètres de Vienne. Les deux villes poursuivent la création d'une *twin city*, en intégrant les réseaux.



- Francfort sur l'Oder (Allemagne) et Stubice (Pologne), longtemps séparées par une frontière restée hermétique jusqu'à l'entrée de la Pologne dans l'espace Schengen (cf. photo), œuvrent aujourd'hui à la constitution d'une agglomération transfrontalière.

- Dès les années 1960, Gorizia (Italie) et Nova Gorica (Slovénie) ont élaboré des projets culturels importants, afin de surmonter "la coupure de l'Europe". Elles sont aujourd'hui intégrées dans un espace urbain commun dont la place transfrontalière symbolise la réunification des deux villes.

Aujourd'hui ces villes partagent leurs expériences, leurs pratiques pour mieux coopérer et s'intégrer (à l'exemple du projet URBACT "EGTC", [www.urbact.eu/egtc](http://www.urbact.eu/egtc)). A l'image de Berlin, devenue le symbole d'une Europe réunifiée, ces villes sont autant de "laboratoires en mouvement" de la construction européenne. Le mot frontière a donc bien changé de signification, passant d'une "forme idéale à préserver", du "pré carré" à celle beaucoup plus riche d'une possible ouverture, d'un échange et d'une "union".

\* Plus d'informations sur [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu) (rubrique Territoires>Agglomérations - Plus de trente agglomérations transfrontalières en Europe sont analysées).



### Troisième protocole à la Convention-cadre de Madrid

Sept Etats membres du Conseil de l'Europe ont signé le 3<sup>ème</sup> protocole additionnel à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (dite "de Madrid"), lors de la **réunion ministérielle d'Utrecht** le 17 novembre 2009. Ce protocole est ouvert à la signature pour les autres Etats membres.

Depuis la **Convention-cadre de Madrid** en 1980 et ses deux protocoles additionnels de 1995 et 1998 qui ont établi un socle juridique solide pour la coopération transfrontalière en Europe, de nombreux développements sont intervenus et les besoins d'harmonisation des groupements formés sont importants. Le 3<sup>ème</sup> protocole additionnel, pleinement compatible avec le règlement communautaire sur le GECT, y apporte une réponse.

Ce protocole stipule qu'un "organisme de coopération transfrontalière ou interterritoriale entre des collectivités ou autorités territoriales (et d'autres organes) peut être établi sous la forme d'un **"Groupement eurorégional de coopération"** (GEC), sur le territoire des Etats membres du Conseil de l'Europe signataires du protocole". Le but du GEC est de "promouvoir, soutenir et développer, au profit des populations, la coopération transfrontalière et interterritoriale entre ses membres, dans leurs domaines de compétence communs et dans le respect des compétences fixées par la législation nationale des Etats concernés". Le GEC est doté de la personnalité juridique, il peut avoir son propre budget, conclure des contrats, recruter du personnel,...

Les Ministres européens présents à Utrecht ont également signé la **"Déclaration d'Utrecht"** sur la bonne gouvernance locale et régionale en période difficile : le défi du changement".

Pour plus d'infos : [www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

## A venir

### "Europe, le Génie des Villes"

**30<sup>ème</sup> Rencontre de la FNAU et 8<sup>ème</sup> Biennale des Villes et des Urbanistes Européens**

2-4 décembre 2009 à Nancy (France)

L'atelier 15 "Les villes transfrontalières, nouveaux pôles de développement du territoire européen", est organisé en partenariat entre l'agence de Dunkerque et la MOT. [www.fnau.org](http://www.fnau.org)

### 3<sup>èmes</sup> rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne

3-4 décembre 2009 à Lyon (France)

La MOT interviendra lors de cet événement qui abordera les questions de coopération transfrontalière au Brésil. [www.rhonealpes.fr/477-.htm](http://www.rhonealpes.fr/477-.htm)

Pour retrouver tous les événements à venir sur la coopération transfrontalière : [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

## Revue de presse

### Les régions se mobilisent pour sauver leurs financements, Localtis, 29 octobre 2009

"Les régions de France et d'Europe sont vent debout contre un projet de communication de Bruxelles qui prévoirait de renationaliser les fonds européens après 2013 et de les réserver aux régions les plus pauvres."

### L'Eurorégion Tyrol se dote d'une administration transfrontalière, AFP, 29 octobre 2009

"Les élus des trois régions formant le Tyrol historique, partagé entre l'Autriche et l'Italie, ont voté jeudi à l'unanimité cette eurorégion d'une structure administrative transfrontalière [GECT], lors d'un congrès des trois parlements régionaux à Mezzocorona (Italie)."

### Des frontaliers au bord de la crise de nerfs, 20 Minutes - Edition de Strasbourg, 19 octobre 2009

"Avant même l'ouverture, une dizaine de personnes patientent devant les locaux haguenuais de l'Alfa, l'association des frontaliers d'Alsace-Lorraine. Depuis le début de l'année, la structure est prise d'assaut. A la mi-septembre, elle avait atteint son quota d'adhésions de l'an dernier, soit 6 000 membres."

### L'acte économique de la région transfrontalière, Le Dauphiné libéré, 21 octobre 2009

"Migros, emblème de la Suisse, vient une nouvelle fois de créer l'événement en implantant 60 emplois dans la zone frontalière française."

### Laboratoire d'Ur : une réponse européenne à l'élevage catalan, L'Indépendant, 26 octobre 2009

"Le projet concernant la construction du futur abattoir transfrontalier sur la commune d'Ur en Cerdagne répond à une nécessité économique qui va contribuer à relancer la filière viande dans les P.-O."